Chez nos Sœurs de la Font de Pertus, l'église presque achevée attend le grand jour de sa consécration le 12 mai prochain.

LES AMIS DU MONASTERE,

ISSN 0981 0072

Samedi 26 mars 2005
Samedi Saint

PUSILLIS ET MAGNIS

Les petits et les grands. (Apoc. 11, 18.)

Saint Benoît, homme de Dieu et Patron de l'Europe, demande à ses moines de penser tous les jours à la mort. Ce conseil dépasse les frontières du cloître et de la laïcité et convient à tous, laïcs et dirigeants politiques. Il y a plusieurs façons de penser à la mort. Les anciens de Bretagne la personnalisaient comme un vieillard hideux, l'Ankou, au chapeau rond éculé, tenant par la main une rosse qui tire une charrette vermoulue et grinçante. Le psaume 48 la présente sous une forme plus sereine et bucolique : la mort est un berger qui conduit son troupeau au *shéol* pour l'y faire paître. Plus lumineux encore : le psalmiste espère vivre au-delà de la mort et met toute sa confiance en Dieu seul, le Dieu des vivants. Ankou ou berger, une seule issue pour tous, petits et grands, qui nous ramène au réel. La pensée de la mort et de l'au-delà enseigne la prudence et relativise toutes les réalités éphémères qui nous tyrannisent : argent, pouvoir et plaisir. Elle peut être même une force pour se battre contre le péché, comme nous le dit si bien l'Ecclésiastique : « Dans tout ce que tu fais, souviens-toi de la fin et tu ne pécheras pas. » Ce qui prouve aussi que le péché n'est pas une fatalité puisqu'une bonne pensée peut nous en détourner.

Le Très Saint Père parle souvent de structure de péché et de culture de mort. Il s'agit des lois, des coutumes, des mœurs et des habitudes qui, loin d'être des chemins de salut, sont de vastes autoroutes du mal et de la perdition des âmes. Mais ces structures n'enlèvent pas la responsabilité personnelle de ceux qu'on pourrait appeler les petits. On ne peut parler de péché social au sens où la responsabilité personnelle s'évanouirait complètement. L'exemple du premier péché, celui de nos origines, est lumineux, si je puis parler ainsi. Le diable, le père du mensonge, est la cheville ouvrière et le premier responsable du péché et par conséquent le premier à recevoir la condamnation. Mais Adam et Ève, même s'ils n'ont pas eu l'initiative, ont quand même engagé leur liberté en consentant à la tentation. Ils ont accepté le soupçon infâme contre Dieu, que le diable accuse d'être jaloux et aliénant. Ils ont consenti, voilà le drame.

Il est frappant de voir combien les jeunes gens sont soumis au système de la culture de mort : pas de réaction d'homme libre. Mais nous sommes libres ! Nous sommes beaucoup plus libres que nous ne le croyons ! Le Christ nous a libérés de tout ce qui est du monde par sa croix et par la foi. Je reprends donc avec conviction les mots de saint Paul aux Romains : « Ils sont inexcusables. »

Encore moins excusables sont les grands, c'est-à-dire le tentateur et ceux qui instaurent cette culture de mort. Le péché social est toujours le fruit du péché personnel ; celui de qui dispose du pouvoir et instaure les lois contre nature ou même ne fait rien pour les éliminer ou au moins les limiter. Et cela quelle que soit la raison : incurie, peur, conformisme ou démagogie politicarde. Le laïcisme, celui que condamne le Saint-Père, ne sera jamais une défense valable pour l'homme politique au tribunal éternel. Le bien et le mal, à l'instar de la vérité, sont sans frontière. C'est l'avertissement que faisait en toute assurance le Père Michel, prieur de la Grande-Chartreuse, à Émile Combes, président du Conseil, organisateur et responsable des expulsions de 1904 :

Prêtez une attention particulière à mes paroles, monsieur le Président du Conseil, et ne vous hâtez pas d'en sourire, ni de me considérer comme un revenant d'un autre âge… Vous viendrez avec moi devant ce Tribunal de Dieu. Là, plus de chantages, plus d'artifices d'éloquence, plus d'effets de tribune ni de manœuvres parlementaires, plus de faux documents, ni de majorité complaisante ; mais un juge calme, juste et puissant, et une sentence sans appel, contre laquelle ni vous ni moi ne pourrons élever de protestation. Voilà un avertissement qui concerne bien des grands de ce monde et pour des injustices beaucoup plus graves que l'expulsion des moines et des clercs. Dans le même ordre d'idée, le Rabbin Yehuda Lévin a lancé une vigoureuse protestation à l'encontre de l'intervention de madame Simone Veil lors de l'anniversaire de la libération du sinistre camp d'Auschwitz : *Ainsi, elle est l'un des principaux responsables d'une poursuite dans l'anéantissement de la vie humaine, qui dépasse de beaucoup celui des nazis.* (Lettre du 23 janvier 2005 au président de la République de Pologne.) Ce n'est pas moi qui l'écris ! Il est vrai qu'il faut garder à la Shoah son caractère odieux singulier. Mais il est évident aussi que la loi favorisant l'avortement et l'euthanasie a en commun avec elle le mépris de la dignité de la personne humaine des plus petits et son érection en système par un pouvoir démocratique, d'où l'ampleur et l'horreur du massacre.

Que peut-on faire ? Je ne crois plus au salut par les urnes. Je crois en revanche au ciel et à tout ce qui peut nous y conduire : la Sainte Église catholique, la prière, les pèlerinages. Je crois que Dieu est vraiment le Seigneur de l'histoire et que, comme nous le demande saint Benoît, il ne faut jamais désespérer de la miséricorde de Dieu. Je crois à la force de l'Évangile, de l'Eucharistie et de Notre-Dame. Soyons fidèles à l'Évangile.

C'est en lui que nous trouverons la force de croire au salut, d'aimer jusqu'à la fin, même nos ennemis, et de nous engager dans la vie sociale. Lisons-le, méditons-le, faisons-le passer dans notre vie et dans nos familles. Nous allons traverser très bientôt une période très sombre, mais soyons bien persuadés qu'avec l'Évangile lu, connu, médité et vécu, nous possédons une force dont aucune autorité civile n'a pu venir à bout. Les hommes politiques et du monde ont l'illusion de s'acheter une éternité en inscrivant leur nom sur des lois et des constitutions en lettres de sang ou de boue ; nous pouvons inscrire nos noms au-delà de l'histoire avec Jésus en rendant témoignage à la vérité. Mais pour cela, il faut la connaître, la lire et la méditer dans l'Écriture sainte et la Tradition.

Et pour vous laisser avec une image plus vraie et plus lumineuse que celle de l'Ankou, je vous invite à tourner vos regards vers l'Apocalypse. Elle nous introduit dans une grandiose représentation de la Cour divine où Dieu et l'Agneau, c'est-à-dire le Christ, sont entourés du conseil royal, de vénérables vieillards à la barbe blanche. Ils sont en train de juger l'histoire humaine. Les chants de joie qui font vibrer le ciel illustrent la puissance de Dieu, le véritable maître du fleuve peu tranquille de l'histoire. Au milieu de ces chants, une vision qui doit nous réconforter dans le bien :

« Et je vis les morts, GRANDS ET PETITS, debout devant le trône : on ouvrit des livres, puis un autre livre, celui de la vie ; alors les morts furent jugés d'après le contenu des livres, chacun selon ses œuvres. » (Ap. 20, 12.)

† F. Louis-Marie, O. S. B.
abbé

P. S. : J'espère vous retrouver très nombreux sur les routes de Paris à Chartres les 14, 15 et 16 mai, en particulier pour la messe de clôture qu'on m'a demandé de célébrer le lundi de Pentecôte après-midi à la cathédrale de Chartres. Le thème du pèlerinage est cette année "Notre-Dame, rempart de la chrétienté", ce qui est d'actualité plus que jamais. (Inscriptions : Notre-Dame de Chrétienté – 49 avenue de Paris – 78000 VERSAILLES)

CHRONIQUE DU MONASTÈRE

Mercredi 15 décembre 2004 : Dix-sept élèves de terminale du lycée Saint-Dominique du Pecq (18 avenue Charles-de-Gaulle – 78230 LE PECQ) sont en retraite pour quelques jours. Leur directeur, Michel Valadier, ancien président du MJCF, nous entretient de son travail et des difficultés qu'il rencontre, liées au succès des écoles libres. Son groupe scolaire compte presque 500 élèves. Les sections école et collège manquent de locaux. Seul le lycée n'est pas surchargé. L'ensemble a besoin aussi de finances pour répondre aux demandes sans cesse croissantes.

Jeudi 6 janvier 2005, Épiphanie : Dix-neuf Italiens, pieux et fervents, d'un mouvement liturgique de jeunesse, ont choisi notre monastère pour leur retraite annuelle. Ils dévoilent leurs talents en accompagnant la messe d'une polyphonie de circonstance, *Adeste fideles*… — Cinq séminaristes, encadrés par un prêtre diocésain, tous chiliens, sont venus approfondir leur vie spirituelle au contact de la liturgie traditionnelle.

Samedi 8 janvier : Nous accueillons une vieille connaissance, Dom Justino, moine brésilien, accompagné d'un confrère mexicain, Dom Francisco, de l'abbaye *Christ in the Desert* (aux États-Unis, état du New Mexico), étudiants à Rome. Dom Francisco nous raconte l'histoire mouvementée de son monastère de quarante moines, situé à deux heures de voiture de la ville la plus proche, et qui compte deux fondations à son actif.

Samedi 15 janvier : Père Abbé rentre de Solesmes, avec Père Prieur et Père Charbel. Tous trois ont suivi une session d'anthropologie donnée par Aline Lizotte à une centaine de prêtres, religieux et religieuses. Père Abbé a trouvé le temps de « s'échapper » pour rendre visite à la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier de Chémeré-le-Roi.

Dimanche 16 janvier : Père Abbé, accompagné de Frère Albéric, célèbre la messe pour les cadres de *Domus Christiani* réunis à Lyon.

Lundi 17 janvier : Père Jehan part pour une session d'hôteliers à En-Calcat. Il continue son voyage par Paris où il assiste à un colloque organisé à la Sorbonne sur la pensée juridique de Michel Villey.
Mardi 25 janvier : Père Abbé célèbre la messe conventuelle pour son premier anniversaire de bénédiction abbatiale. À la fin, la communauté chante l'antienne *Fidelis servus* suivie du Psaume 19.
Jeudi 27 janvier : Notre vieil ami, l'abbé Clément, nous raconte son ministère au service des communautés *Ecclesia Dei* (florissantes) de son diocèse de Fribourg. — Nous nous pressons d'achever de mettre aux normes du débroussaillement différentes parcelles, en particulier autour de notre moulin à huile. Un peu de travail en perspective pour l'équipe bûcheronne, conduite par Frère Séraphin. — Père Germain rentre de l'abbaye de Bellefontaine, où il a suivi une session de formation pour libraires monastiques.
Mardi 1er février : Le Père Marcovits, O. P., du couvent Saint-Jacques à Paris, prédicateur de la retraite des moniales à la Font de Pertus, vient confier à nos prières son activité d'aumônier national des Équipes Notre-Dame (22000 foyers). Chaque année, il se voit demander quelque quatorze retraites de communautés religieuses et l'homélie de quatre messes télévisées ; enfin il accompagne de nombreuses personnes en direction spirituelle.
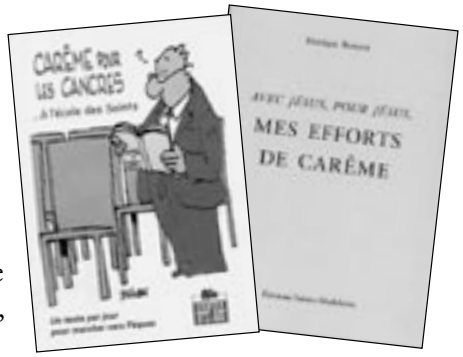
Samedi 5 février : Brother Clement, moine du monastère de Nursie, ville natale de saint Benoît, vient se préparer à son ordination presbytérale, prévue pour le 10 de ce mois.
Dimanche 6 février : Père Cyrille, en célébrant la messe de la Quinquagésime, invite les fidèles à se procurer le judicieux livret *Carême pour les cancres,* recueil de textes de saints et de résolutions pratiques, composé par le Père Max Huot de Longchamp. De notre côté, nous rééditons pour les enfants le carnet de Monique Berger, *Mes efforts de carême*.
Jeudi 10 février, Sainte-Scholastique : Comme chaque année ou presque, à pareille date, Père Jehan retrouve sa sœur moniale à l'abbaye de Jouques. Père Abbé, lui, célèbre une messe abbatiale à Notre-Dame de l'Annonciation, avec un sermon sur la sainte comme modèle dans l'audace de l'amour. Cérémonie rehaussée par de beaux morceaux de flûte et orgue joués par Frère Toussaint et Père Damien.

Lundi 14 février : Sœur Lucie est décédée hier à 97 ans au carmel de Coïmbre. Du coup — et le précédent livre, une vie de saint Philippe Néri, venant juste de s'achever — on commence le soir au réfectoire la lecture de *Lucie raconte Fatima*. Le lecteur manque de fondre en larmes en narrant la soif de sacrifices de la petite bienheureuse Jacinthe. Le midi on poursuit le magistral *Pie XI* d'Yves Chiron.
Mercredi 16 février : En retraite pendant ces vacances de février dix garçons anglophones, pensionnaires du Collège international de Chavagnes, ouvert en Vendée par notre oblat Ferdi McDermott.
Mardi 22 février : Trois séminaristes de l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre (Gricigliano) se préparent ici au diaconat ou à l'acolytat.

F. Basile

LA VIE MONASTIQUE À LA GARDE

« Et le monde entier sera sauvé ! »

Vous le savez probablement, le pape Jean-Paul II a nommé Mgr Hubert Herbreteau, du diocèse de Luçon, évêque d'Agen. Avant son ordination épiscopale, prévue le dimanche 24 avril après-midi à Agen même, Monseigneur souhaitait réunir les prêtres et diacres de son nouveau diocèse. Le vendredi 11 février, fête de Notre-Dame de Lourdes, avec Père Martin, nous nous sommes donc rendus à l'ancien séminaire de Bon-Encontre où la soixantaine de prêtres encore en exercice souhaita la bienvenue à son nouveau Pasteur et lui offrit l'opportunité de faire connaissance avec son presbyterium. À cette occasion, Monseigneur évoqua quelques

unes de ses principales priorités : catéchèse et intelligence de la foi, formation permanente du clergé et des laïcs, redécouverte de l'accompagnement spirituel. Il a déjà rendu visite aux deux communautés contemplatives féminines du diocèse, le monastère de l'Annonciade à Villeneuve-sur-Lot et celui des Clarisses à Nérac. Monseigneur viendra rencontrer courant mars les moines de La Garde, et nous nous en réjouissons vivement.

Mais disons quelques mots de notre communauté. Début janvier, les frères se sont livrés à trois jours de travail extérieur un peu intensif. Deux d'entre nous ayant préalablement nettoyé une partie des sous-bois, il nous fallut remonter en haut du plateau plusieurs dizaines de stères de bois. Dans un registre assez semblable, nous sommes partis dégager d'un énorme tas de gravats une quantité de pierres taillées venant d'une habitation en démolition, achetées à un fermier de la région. Elles servent actuellement aux deux jeunes tailleurs de pierre qui édifient notre clocher-mur. L'ancienne bergerie continue donc de prendre peu à peu les traits sacrés d'une demeure de Dieu. Patience! Côté intérieur, notre charpentier achève ces jours-ci de poser les voliges. Père Michel travaille à l'ouverture de la grande porte des moines. On s'attelle également au vieillissement et à la teinture des poutres neuves. Dans les semaines à venir, deux entreprises agenaises prendront le relais pour installer l'électricité et le chauffage.

Journée de travail dans les bois

Voilà, en résumé, les dernières nouvelles de nos travaux.

Dernièrement, nous recevions en retraite parmi nous un moine d'une abbaye bénédictine amie. Invité au chapitre du soir, il tenta de résumer l'aventure de sa longue vie monastique par cet apophtegme d'un Père du désert : « Garde ton cœur dans la paix, et le monde entier sera sauvé! » Le génie de cette formule frappée dans l'airain exprime à sa manière la « secrète fécondité apostolique » de la vie contemplative, dont parle *Perfectæ caritatis* (n° 7). Et en effet, la vie religieuse tient au primat de la prière comme à une exigence de charité du Cœur de Jésus, charité qui regarde Dieu et le prochain. L'appel de la cloche, de nuit et de jour, est aussi appel à la prière pour le salut de l'âme de nos frères, acte de miséricorde spirituelle. L'Église n'a de cesse, nous le savons, de lancer un défi aux parents et aux éducateurs chrétiens : celui de faire découvrir et proposer aux jeunes générations la beauté éminente de la vie contemplative ou sacerdotale. Si on y répondait généreusement, gageons qu'il en découlerait certainement un bénéfice de grâces abondantes sur nos patries menacées et sur le monde entier des âmes, que Jésus-Christ est venu sauver.

Une fois la nuit, sept fois le jour

F. Marc
Prieur de Sainte-Marie de la Garde

CHESTERTON ET… LE MARIAGE HEUREUX

Chesterton a fait un mariage heureux, et ses écrits très nombreux[1] sur la question sonnent comme des avis à des fiancés qui voudraient l'imiter.

La condition du bonheur

La femme évoque pour lui quelque chose du paradis. Mais un paradis peut être perdu si on ne respecte pas certaines conditions, qui sont sans proportion avec l'immensité du Bien qu'elles procurent. Un peu comme dans la confession sacramentelle : *Le sacrement de pénitence donne une vie nouvelle et réconcilie l'homme avec tout ce qui vit ; mais il ne le fait pas comme font les optimistes, les hédonistes et les païens qui prêchent le bonheur. Le don est fait* moyennant un certain prix*; il est conditionné par une confession*[2]. Ou bien encore comme dans les contes de fées ou même la Genèse. Chesterton pense que l'homme et la femme devraient être aussi sérieux dans le mariage que les enfants le sont dans les contes de fées où *un bonheur incompréhensible repose sur une condition incompréhensible*[3] *: Vous pourrez vivre dans un palais d'or et de saphir* si *vous ne dites jamais le mot "vache"*[4]. Bref, vous goûterez un très doux bonheur dans le mariage si, sans violer votre serment, vous passez le cap de l'après lune de miel.

L'institution

Comme il faut reprendre son souffle pour avancer, *ainsi, dans tout ce qui mérite d'être possédé, et même dans tout plaisir, existe-t-il un instant de peine ou de lassitude qu'il faut surmonter si l'on veut connaître un sentiment durable […] le succès du mariage vient après l'échec de la lune de miel*[5].

Très sensible à la tradition au nom de son idée de la démocratie (la tradition est ce pour quoi ont voté l'immense majorité de nos ancêtres[6]) Chesterton note à propos de l'union libre : *[…] l'écrasante majorité de l'humanité s'est défiée de la liberté au profit d'un lien plus ou moins durable*[7].

L'institution, les serments, les contrats humains aident à franchir les caps avec succès : *Tout ce qui, en ce monde, vaut la peine d'être fait, connaît une phase pendant laquelle personne n'ose s'y risquer sauf par nécessité ou point d'honneur. C'est alors que l'Institution encourage l'Homme à aller de l'avant*[8]…

La gratitude

Chesterton écrit avoir voulu promouvoir *cette idée maîtresse de ma vie d'accepter toutes choses avec gratitude, et non de les tenir pour dues*[9]. Et la gratitude mène très loin, jusqu'à Celui à qui on l'offre[10]. La vie, la famille, les paysages, son pays, sa maison, son jardin, sa religion, il s'agit de les aborder d'un regard admiratif; son conjoint y compris. Le meilleur amant que vous puissiez trouver est vraiment votre mari : *Les choses ordinaires ont plus de valeur que les choses extraordinaires : elles sont même plus extraordinaires*[11].

Les êtres sont si riches qu'on n'aura jamais trop d'admiration et de respect pour eux : *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais principalement de bonnes manières et surtout de respect. C'est le respect qui fait vivre même ceux qui ont faim et c'est le manque de respect qui les fait mourir*[12].

Plutôt que de se pâmer en extase devant ce qui nous est interdit, en murmurant contre l'interdit, Chesterton veut admirer ce qui nous est donné : *Je ne pourrai jamais me joindre au commun murmure de cette génération montante contre la monogamie, parce qu'aucune restriction sur le sexe ne m'a semblé aussi étrange que le sexe lui-même. […] S'attacher à une seule femme c'est peu payer en regard de ce que représente la vue d'une seule femme. […] Cela m'apparaissait non comme une sensibilité exagérée vis-à-vis du sexe mais bien comme une curieuse insensibilité. Celui-là est fou qui se plaint de ne pas entrer dans l'Eden par cinq portes à la fois*[13].

Conclusion

Est-ce un hasard, si le thème secondaire du roman écrit par Chesterton sur le mariage, *Supervivant*, est le goût de vivre ? Une famille où, avec l'amour, règne le respect, verra presque toujours comme exploser en son sein la joie de vivre.

F. Jean-Baptiste

---

1. C'est très spécialement l'objet de *Supervivant* (L'Âge d'homme, Lausanne, 1981), où l'auteur va jusqu'à donner des conseils aux jeunes filles sur le type d'homme (qui regarde par la fenêtre au-dehors et non du dehors vers le dedans) qu'il vaut mieux épouser ! 2. *L'Homme à la clef d'or.* Desclée de Brouwer et Cie, 1948, traduit par Maurice Beerblock, p. 420. 3 *Orthodoxie*. Rouart et Watelin, Paris, 1923, p. 73. 4. *Ibid.*, p. 72. C'est nous qui soulignons. 5. *Le Monde comme il ne va pas.* L'Âge d'homme, Lausanne, 1994, p. 42. 6. *Orthodoxie*, p. 60. 7. *Le Monde comme il ne va pas*, p. 42. 8. *Ibid.* 9. *L'Homme à la clef d'or,* p. 420. 10. *Ibid.*, p. 426. 11. *Orthodoxie*, p. 58. 12. *Le Retour de Don Quichotte*. L'Âge d'homme, Lausanne, 1982. 13. *Orthodoxie*, p. 75.

COMMENT PARTICIPER À NOS OFFICES LITURGIQUES *(suite)*

Que signifie la station immobile du sous-diacre revêtu du voile huméral, à partir de l'offertoire ?

Aux premiers temps de l'Église, il portait entourée d'un linge une grande soucoupe servant à présenter les offrandes. Plus tard, ce linge est devenu le voile huméral, et la soucoupe est devenue la patène qui doit supporter l'hostie avant la communion. Mais le port de la patène s'est fait d'une façon solennelle, et Durand de Mende, liturgiste médiéval, y a vu le symbole des anges de la cour céleste, qui dans un geste d'effroi sacré se voilent la face devant le mystère divin.

Quels sont le nombre et la signification des insignes pontificaux ?

Les *pontificalia*, ou insignes liturgiques que revêt le Père Abbé, sont au nombre de sept : la mitre (simple ou précieuse), la crosse, l'anneau, la croix pectorale, les tunicelles, les gants et les sandales liturgiques.

Ces accessoires du culte ne sont pas un simple embellissement, ils signifient la plénitude du sacerdoce exercé par le pontife agissant en la personne du Christ pendant la célébration.

La crosse de l'abbé, elle non plus, n'est pas un élément décoratif, elle signifie que celui qui la tient en main exerce une juridiction réelle sur la communauté. On sait que, depuis le XII^e^ siècle, les moines jouissent de l'exemption canonique ; ils sont soustraits à la juridiction épiscopale pour ce qui regarde leur gouvernement interne, et rattachés directement au Saint-Siège.

LA JOURNÉE MONASTIQUE *(suite et fin)*

18 h 15 : Les Vêpres terminées, la communauté se rend au chapitre, où le Père Abbé poursuit le cours des entretiens spirituels de chaque dimanche. Le sujet de ces entretiens est très varié ; il y a souvent une incidence avec la liturgie célébrée, mais tout s'enroule en général autour de la vie monastique et de la vie intérieure.

18 h 45 : Le dîner rassemble la communauté pour une brève collation que nos frères cuisiniers agrémentent toujours d'un sourire parce que le dimanche, même en Carême, est un anniversaire de la Résurrection du Sauveur. Le temps libre qui suit le repas du dimanche soir est un temps vraiment libre : il est bon d'attendre calmement le dernier office de la journée.

19 h 45 : Quelques frères sont déjà dans l'abbatiale, d'autres s'y rendent au son de la cloche. Apaisement du soir, dans la douceur du *Salve Regina* qui termine l'office de Complies. C'est le moment où chacun, tourné rituellement vers l'image bénie, confie à notre Mère du ciel les intentions qui lui sont chères.

20 h 30 : Extinction des feux. Un frère est chargé de fermer les portes, un autre d'éteindre les lumières. Les hôteliers ont souvent à régler quelques précisions pour le service des hôtes qui partiront tôt le lendemain matin. À la sacristie, il y a encore quelques ornements à préparer. Mais tout, depuis la fin de Complies, se passe dans le grand silence, qui règne jusqu'aux Laudes du lendemain matin. Maintenant la journée est finie. Une dernière prière à l'ange gardien, et les moines s'endorment, le chapelet autour du poignet, dans un sentiment de confiance propre aux enfants de Dieu.

© Henri GAUD

La Vierge de l'église

UN ÉVÉNEMENT CHEZ LES MONIALES

Le compte à rebours a commencé. Nos Sœurs de l'Abbaye Notre-Dame de l'Annonciation poursuivent fébrilement les préparatifs de la dédicace, afin de recevoir tous leurs amis en ce beau jour, dans la splendeur d'une liturgie unique.

C'est donc le cardinal Jorge Arturo Medina Estévez, protodiacre du Sacré Collège et préfet émérite de la Congrégation pour le Culte divin, qui viendra consacrer cette église le 12 mai prochain.

La dédicace d'une église est une cérémonie rare et très solennelle, et vous êtes tous invités à venir y participer nombreux. Un grand écran à l'extérieur permettra à tous d'en suivre le déroulement, les places à l'intérieur étant limitées et attribuées. La cérémonie commencera à 9 h 30 et se terminera vers 13 h 30 ou 14 h. Un vin d'honneur sera servi à l'issue, et à 16 h 30 les vêpres solennelles clôtureront ces festivités.

Les dons sont évidemment les bienvenus pour aider à payer les derniers aménagements et les frais inhérents à cette journée.

Afin de pouvoir prévoir l'affluence, les moniales seraient heureuses que les personnes qui comptent venir pour la cérémonie veuillent bien s'annoncer.

Abbaye Notre-Dame de l'Annonciation — La Font de Pertus – 84330 LE BARROUX

NOTE DU CELLÉRIER

• Adoptées mi-janvier, de nouvelles dispositions fiscales sont venues améliorer encore les avantages liés à vos dons. En effet les dons qui sont faits au monastère donnent droit désormais à une réduction d'impôt de la valeur de **66 %** de ces dons au lieu de 60 % auparavant. (Les autres conditions sont inchangées, à savoir le plafond de 20 % du revenu imposable ou sinon la possibilité de reporter l'excédent sur les cinq années suivantes.)

Exemple : revenu imposable = 2000 € ; don retenu pour la déductibilité = 400 € (20 % de 2000 €) et réduction d'impôt = 264 € (66 % de 400 €).

Rappelons que pour les entreprises il existe un droit à réduction d'impôt à hauteur de 60 % du don et dans la limite où celui-ci ne dépasse pas 5 ‰ du chiffre d'affaires.

À noter que ces mesures sont rétroactives et s'appliquent à tous les dons faits depuis le 1er janvier 2005, moyennant la présentation du reçu fiscal (à nous demander).

• Les montants des offrandes de messes dans notre diocèse sont désormais les suivants : 15 € pour une messe, 150 € pour une neuvaine et 480 € pour un trentain.

• Pour le courrier il est inutile d'ajouter, depuis déjà quelques années, "BP 7" dans notre adresse ; en effet cette boîte postale n'existe plus.

• D'autre part, et grande nouveauté, il vous est possible à présent de venir nous rendre une petite visite… sur internet ! Notre site, dont la construction vient d'être achevée, est le suivant : *www.barroux.org*. Vous y trouverez des renseignements pratiques, les horaires des offices, etc., avec la possibilité de faire des dons ou des achats en ligne.

• Deux retraites pour messieurs seront prêchées à l'abbaye : du mardi 3 mai 2005 (soir) au dimanche 8 (midi) et du mardi 8 novembre 2005 (soir) au dimanche 13 (midi). Écrire au Père Hôtelier pour s'inscrire ou obtenir des renseignements complémentaires.

• Enfin, si parmi vos amis ou vos proches certains souhaitaient recevoir notre *Lettre aux Amis* ou commander nos produits, n'hésitez pas à nous communiquer leurs coordonnées.

F. Philippe

• ***POUR AIDER LES MOINES.*** Chèques à l'ordre de « Monastère Sainte-Madeleine » – 84330 Le Barroux, sans autre mention, ou CCP 6413 65 A Marseille. **Pour la Belgique** : BCH 000-1431091-50 Bruxelles. **Pour la Suisse** : Compte de Chèques Postaux 91-320258-0. — www.barroux.org.

Artisanat Monastique de Provence – dépôt légal à parution